



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**DE SAINT-QUENTIN-LAMOTTE-CROIX AU
BAILLY**

40 Rue André Delignière – 80880 SAINT-QUENTIN-LAMOTTE

INFORMATIONS FINANCIERES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Dans le cadre de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) les communes, quel que soit leur statut démographique, doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du compte administratif.

NOTE DE PRESENTATION DU BILAN 2018

La présente note répond à cette obligation pour le Centre Communal d'Action Sociale; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif est un acte de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif. Le compte administratif est, en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.

L'adoption du compte administratif est un vote sur la gestion du Président, ce qui explique que celui-ci, s'il peut participer au débat, doit se retirer au moment du vote et ne peut y prendre part (article L2121-14). Le conseil d'administration doit donc au préalable élire un président pour la circonstance.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CCAS

Dépenses

| | Montant | Taux de réalisation |
|------------------------------|------------------|---------------------|
| Charges à caractères général | 11 922.61 | 77.93% |
| Charges de personnel | 162.00 | 81.00% |
| Charges de gestion courante | 3 866.30 | 64.71% |
| TOTAL DEPENSES | 15 950.91 | 74.28% |

Recettes

| | Montant | Taux de réalisation |
|------------------------|------------------|---------------------|
| Produits des services | 436.68 | |
| Subvention communale | 14 700.00 | 100.00% |
| Produits courants | 408.31 | 204.16 % |
| Produits exceptionnels | 450.00 | |
| TOTAL RECETTES | 15 994.99 | |

Résultat de l'exercice 2018 : + 44.08

Résultat de clôture : + 6 618.89

L'exercice 2018 a été marqué par une bonne maîtrise des charges à caractère général avec une diminution de 15.87 % des dépenses « fêtes et cérémonies » qui comprennent les repas et les colis.

Le nombre de bénéficiaires des aides aux jeunes qui poursuivent leurs études et des bons de fin d'année a été supérieur à 2017. En effet 31 jeunes ont demandé à en bénéficier en 2018. De ce fait les aides sur l'année ont augmenté de 32.90% et au regard de la délibération sur les crédits ouverts la somme versée à chaque étudiant a été de 68 euros contre 80 euros les années précédentes

En 2018, une plaquette d'information a été réalisée – les frais d'impression se sont montés à 728.40 euros



Le Président

R. Boulenger.